

sion circonscrite; en pareil cas, il y a toujours altération concomitante de la muqueuse du corps, on agira donc en conséquence sous peine de mécomptes." Je me range entièrement à son avis.

Il y a déjà quelques années, à la suite de recherches que j'avais entreprises de concert avec le Dr Van Tussenbroek, j'ai été à même de constater que sur 10 muqueuses examinées, il n'y a eu que 9 catarrhes cervicaux isolés; d'un autre côté j'ai trouvé 55 catarrhes du corps, dont 39 circonscrits et 16 combinés avec le catarrhe cervical.

Quand la présence des symptômes indiquant une métrite cervicale a été constatée, il est difficile de démontrer ou d'exclure une affection de la muqueuse du corps. Les érosions sous toutes les formes, un col ouvert, l'engorgement du col cyanotique, indiquent indubitablement une métrite cervicale, tandis que la source des métrite et ménorragies se trouve à l'ordinaire dans la muqueuse du corps, à moins que celles-ci ne proviennent de polypes cervicaux ou d'érosions papillaires très étendus, saignant au moindre contact. En l'absence d'érosions, et lorsqu'il existe cependant une sécrétion muqueuse ou purulente plus ou moins abondante, il y a presque certitude que nous avons affaire avec un catarrhe du corps. En outre, la prédominance de symptômes indirects et réflexes, tels que fatigue, dépression psychique, céphalgie, anorexie, dyspepsie, palpitations, ténésme vésical, incontinence d'urine, etc., etc., démontre surtout des lésions de la muqueuse du corps, dont un des principaux symptômes consiste en douleurs et métrorragies abondantes à la suite de l'introduction de la sonde.

Le traitement de la métrite cervicale a fait, presque toujours en connexion avec les affections du corps, surtout en France, le sujet de bien des discussions et mis en mouvement un grand nombre de plumes. Or, il paraît d'après la littérature que, tandis que quant à la pathogénie et à la symptomatologie les deux lésions sont généralement à considérer séparément, il n'en est pas de même pour le traitement. Il n'a été que rarement question d'"indications", pour un traitement exclusif du col, bien que la technique de ce traitement ait été vivement discutée. Même dans les cas prononcés de catarrhe cervical avec ectropion important, où la thérapeutique chirurgicale a été regardée comme indispensable, la plupart des auteurs préconisent un curetage préalable. En général l'indication pour ce traitement existe en réalité puisque la muqueuse du corps se trouve presque toujours atteinte en même temps, tandis que dans les cas douteux, où les symptômes cliniques ne sont pas nettement prononcés, on peut toujours appeler à son aide l'examen microscopique pour confirmer le diagnostic.

Toutefois il me paraît irrationnel, si, malgré un traitement local de longue durée on n'a pas réussi à vaincre une leucorrhée purulente rebelle, accompagnée ou non d'érosions et d'ectropion, de conclure à l'amputation du col, avant de s'être bien et dûment convaincu de l'état de la muqueuse du corps, parce que quand celle-ci est également atteinte, comme c'est l'ordinaire, le curetage est indiqué comme pouvant fournir de bien meilleurs résultats qu'une opération aussi mutilante.

Je ne m'étendrai pas sur les nombreux traitements et les méthodes opératoires en usage pour la guérison de la métrite cervicale. Pour cela il faudrait em-